

Délibération n° 26-022

***CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE DE CAMBRAI***

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Séance du

22 avril 2026

Secrétaire de séance

Mr Emeric FRANÇOIS

Effectif en exercice : 17

Effectif présent : 15

Effectif votant : 16

L'an deux mille vingt-six, le 22 avril à 14 heures 30.

Le Conseil d'Administration légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Emeric FRANÇOIS.

En suite de convocation en date du 17 avril 2026

Etaient Présents :

Mr Emeric FRANÇOIS, Mme VERISSIMO TAVARES Alice, Mme MIRANDA MATOS Sylvia, Mr Samuel PETIT, Mme Paloma GALLEGO, Mme Carole BŒUF DUHOUX, Mme Virginie WIART, Mr Jean-Louis DELHAYE, Mme Chiaboa Micheline ABOA, Mme Béatrice TRICART, Mr Didier PAIX, Mme Monique BOUQUIGNAUD, Mme Audrey LAROZAS, Mr François PERUS, Mr Sébastien BERQUIER.

Absents, excusés ou représentés :

Mr Stéphane MAURICE, Mme Caroline MERCIER qui donne procuration à Mme Alice VERISSIMO TAVARES.

Objet de la délibération

Proposition candidature du représentant du CCAS pour siéger au CA de l'UDCCAS du Nord.

Monsieur le Président propose que **Mme GALLEGO Paloma**, propose sa candidature en tant que représentant du CCAS de Cambrai pour siéger au Conseil d'Administration de l'UDCCAS.

Vu, les statuts de l'Union Départementale des Centres Communaux et intercommunaux d'Action sociale du Nord,

Considérant qu'il est important d'avoir un représentant du CCAS de Cambrai siégeant à l'assemblée générale de l'UDCCAS du Nord et le cas échéant au sein des instances dirigeantes (Conseil d'administration et/ou bureau) de l'UDCCAS.

Considérant le choix du Conseil d'Administration de Cambrai désignant Mme GALLEGO Paloma, comme représentant du CCAS de Cambrai, lui donnant mandat pour siéger dans les instances de l'UDCCAS du Nord et lui donnant pouvoir pour voter au nom du CCAS de Cambrai à l'assemblée générale de l'UDCCAS du Nord.

Considérant la volonté du Conseil d'administration du CCAS que Mme GALLEGO Paloma soit candidate au Conseil d'Administration de l'UDCCAS du Nord

Les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré à l'unanimité :

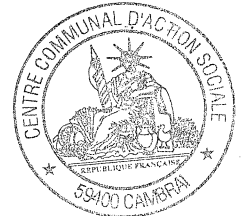
AUTORISENT

Mme GALLEGO Paloma à poser sa candidature pour le Conseil d'Administration de l'UDCCAS du Nord.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Acte certifié exécutoire en vertu de l'article 2-1 de
la Loi n° 82.623 du 22.07.82
Transmis à la Sous-Préfecture le :
Et publication ou notification du :

Pour copie conforme,
Le Président,



Emeric FRANÇOIS.